

Renseignements supplémentaires sur le PCSRA et demande de redressement pour 2005

Ce formulaire sert à demander un redressement, ou à soumettre des renseignements supplémentaires au PCSRA.

- Si le redressement modifie le revenu net, l'administration du PCSRA peut demander qu'un redressement semblable ait été accepté dans votre déclaration de revenus. N'utilisez pas ce formulaire pour demander un redressement de votre déclaration de revenus. Les demandes de redressement concernant votre déclaration de revenus doivent être envoyées séparément à votre bureau de l'ARC.
- Envoyez ce formulaire dûment rempli, ainsi que tout autre document s'y rattachant par la poste ou par télécopieur à :

Administration du PCSRA
C.P. 3200
Winnipeg MB R3C 5R7
Télécopieur: (204) 983-3947

Veillez identifier le type de renseignements que vous envoyez en cochant une ou les cases suivantes :

- Renseignements soumis en même temps que mes formulaires du PCSRA
 Redressement des renseignements déclarés dans mes formulaires originaux du PCSRA
 Renseignements demandés par l'administration du PCSRA

Destinataire : _____

Nombre de pages/pièces jointes, y compris cette page : _____

1		Identification		À l'usage du bureau seulement		
Numéro d'identification du participant au PCSRA (NIP)		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		Date de réception	Date de traitement	Identification de l'employé
Nom :						
Numéro de téléphone (jour) :		Numéro de télécopieur :				
2		Détails du redressement				
		Indiquez ci-dessous les détails du redressement que vous demandez. Les redressements des renseignements déclarés sur vos formulaires du PCSRA doivent être demandés dans les 90 jours suivant la date indiquée sur votre Calcul des prestations du programme original.				
Partie du formulaire	Description de l'item à redresser		Montant précédent	Montant révisé		
3		Autres détails ou explications (joignez une feuille supplémentaire si nécessaire)				

Remarque : Si vous préférez faire état de vos redressements sur une page des formulaires du PCSRA plutôt que de remplir la partie 2 de ce formulaire, joignez l'autre page à ce formulaire.